

Faites la route avec vos voisins, le réflexe covoiturage !

Le 25 août 2011, le Conseil communal a adhéré au portail de covoiturage Carpoolplaza mis en place par l'asbl Taxistop.

Désormais, il vous est possible de covoiturer avec des habitants de votre voisinage vers une même destination. Grâce à ce portail, vous allez peut-être découvrir que vous faites tous les jours le même trajet que votre voisin !

Le concept est simple : grâce à une carte interactive, vous voyez très rapidement que vous n'êtes pas le seul à vouloir partager la route. Une fois enregistré, il vous suffit de cliquer sur la carte pour avoir accès aux coordonnées des autres covoitureurs. Vous pouvez ensuite les contacter afin d'arranger votre trajet commun. Vous pouvez également rechercher un chauffeur pour un déplacement occasionnel ou décider de prendre des passagers quand bon vous semble !... Les possibilités sont multiples.

### Quels sont les avantages?



**J'économise !** Le covoiturage permet d'économiser pas mal d'argent grâce au partage des frais. En effet, en échange du trajet, chaque passager paie une compensation financière au conducteur. Le tarif conseillé est de 0,07 €/Km parcouru (sur base du coût de la voiture : 0,30 €/Km).

Si vous habitez à 25 Km de votre lieu de travail, votre trajet vous coûte annuellement 3300 euros. Si vous prenez **une personne** dans votre voiture chaque jour de la semaine, vous faites déjà une économie de 770 euros par an.

Si vous êtes **passager**, le montant de votre économie est plus élevé et peut atteindre les 2530 euros annuels. De jolies vacances, en somme !

**Je respecte mieux l'environnement !** Malgré l'apparition de voitures plus performantes et moins polluantes, le transport routier reste responsable de 21% des émissions de CO<sup>2</sup> en Belgique. Vous pouvez participer activement à la diminution de ces émissions en partageant la route avec quelqu'un.



**Je ne suis pas seul !** Non seulement, vous rendez service, vous pourrez passer le temps de manière plus agréable et faire de nouvelles rencontres. Vous arriverez ainsi décontracté et détendu à la maison et au travail. En tant que passager, vous pouvez profiter du trajet pour réviser quelques dossiers ou travailler sur votre portable. Si vous n'avez pas envie de travailler, vous pouvez simplement lire le journal ou encore quelque peu somnoler.

**Vous aimez l'idée ? Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant et parlez-en autour de vous afin de convaincre d'autres personnes !**

**Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter le site suivant : <http://www.carpool.be>**

### Pas de connexion à Internet ou pas de PC !

Vous pouvez venir à l'EPN (Espace Public Numérique) situé chaussée Brunehault 240 (Place communale) à 7120 Estinnes-au-Mont aux heures d'accès libre à savoir le lundi de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 13h00 à 17h00. Des ordinateurs avec connexion à Internet sont à votre disposition pour 0,50 €/demi-heure (tarif normal) ou 0,25 €/demi-heure (tarif réduit). Contact : Yasmine KASBI – Tél. : 064/311 326 – Email : [e pn@estinnes.be](mailto:e pn@estinnes.be) – Site : [www.estinnes.be/e pn](http://www.estinnes.be/e pn)

### Pour de plus amples renseignements :

Personne responsable du portail Carpoolplaza au sein de la commune :  
Valérie PLASMAN – Plan de Cohésion Sociale, Service Culture & Tourisme  
Tél. : 064/311 323 – 326 – Email : [vplasma n@estinnes.be](mailto:vplasma n@estinnes.be)